



**GRANDES AFFECTATIONS
DU SOL**
Plan d'urbanisme 2019-341
ANNEXE A.
Plan 13.2 - Village

Affectations du sol

- Agricole
- Agricole destructurée
- Habitation
- Mixte
- Mixte villageoise
- Commerciale
- Commerciale de transit
- Industrielle
- Publique
- Récréative

- Cadastre
- Périmètre d'urbanisation
- Hydrographie

Maude Loberge
Mairesse

Hélène Hamelin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Authentifié le:
Veuillez noter que ce plan correspond à une compilation administrative et qu'il ne possède aucune valeur légale. Il ne peut être utilisé pour les fins d'émission de permis. Certaines modifications réglementaires en vigueur peuvent ne pas figurer sur ce plan.

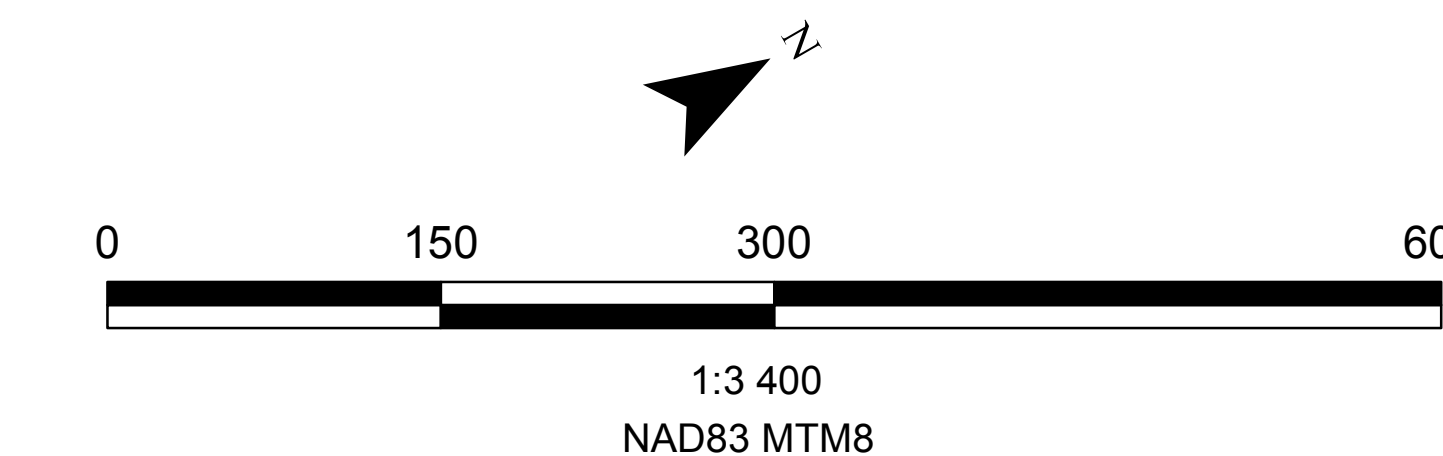
- Amendements -			
No.	Avis de motion	Entrée en vigueur	Détails

Date d'adoption : 14 mai 2019

Entrée en vigueur :

Dernière mise à jour du plan: 18 avril 2019

Producteur



Sources
Matrice graphique, MRC de Beauharnois-Salaberry, 2018-10-02
Limite de la zone agricole protégée, CPTAQ, 2013

